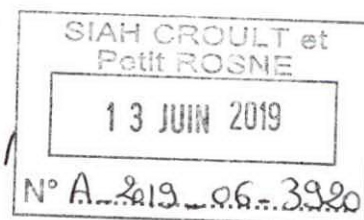




LJ
Copie
CD/MM/DT



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N°2

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique (« SIAH »)

Rue de l'Eau et des Enfants
95500 BONNEUIL-EN-France
SIRET : 200 049 310 00010

Représenté par son Président,
M. GUY MESSAGEUR

B - Identification du titulaire du marché public

SAFEGE SAS

15/27 rue du port, Parc de l'Île
92022 Nanterre Cedex
SIRET : 542 021 829 00107

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public :

MARCHE N°12-16-52 : REALISATION DU SCHEMA DE GESTION ECOLOGIQUE DU CROULT, DU PETIT ROSNE ET DE LEURS AFFLUENTS

■ Date de signature du marché public : 29 juin 2018

■ Durée d'exécution du marché public : 24 mois à compter de l'ordre de service prescrivant de commencer les prestations.

■ Montant initial du marché public, tranches optionnelles incluses :

- Montant HT : 242 994,00 €
- Montant TTC : 291 592,80 €

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour objet d'étendre la durée d'exécution du marché, initialement fixée à 24 mois à compter de l'ordre de service prescrivant de commencer les prestations.

Il convient en effet de prolonger le délai d'exécution de 6 mois, pour une durée globale de 30 mois.

Ce présent avenant est conforme aux articles L. 2194-1-5° du Code de la commande publique (anciennement article 65 de l'ordonnance n°2015-899 et article 139-5° du décret n°2016-360).

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

NON

OUI

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

Pour le SIAH :

A : Bonneuil-en-France, le ... 03/07/19

Signature :

Guy MESSAGER
Président du Syndicat
Maire honoraire de Couvres



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Le 12/06/2019 à 13h32

Didier DAGORNE
Directeur Agence Métier Hydraulique Fluviale



SAFEGE
S.A.S. au capital de 8.500.040 €
Parc de l'Île
15/27 rue du Port
92022 NANTERRE Cedex
Tél. : 01 46 14 71 00
Fax : 01 47 24 77 88
Siret 542 021 629 00107 - APE 7112B